



Conseil d'administration du 1^{er} mars 2016

Membres en exercice : 51
Membres présents ou supplés : 28
Membre ayant donné mandat : 4
Membres absents excusés : 19
Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION n°20160107

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Cévennes, convoqué par courriel du 12 février 2016, s'est réuni le 1^{er} mars 2016 à 14h00, au siège de l'établissement à Florac, sous la présidence de M. Henri COUDERC :

Présents avec voix délibérative : M. Lucien AFFORTIT, Mme Guylène PANTEL représentant M. Robert AIGOIN, M. Jean-Pierre ALLIER, M. Denis BERTRAND, M. Roland CANAYER, M. Henri COUDERC, Mme MANOA représentant M. Francis COURTES, M. Jean FABRE, représentant M. Pascal ETIENNE, Mme Isabelle FARDOUX-JOUVE, M. Jean HANNART, M. Bruno GOURMAUD représentant M. André HORTH, M. Pierre HUGON, M. Christian HUGUET, M. Alain JAFFARD, M. Jean-Pierre LAFONT, Mme Flore THEROND représentant M. Gérard LAMY, M. Cyril VANROYE représentant M. René Paul LOMI, M. Yannick LOUCHE, Mme Michèle MANOA, M. Philippe MARTIN, M. Franc BARREDA représentant M. Philippe MERLE, Mme Sophie MALIGE représentant Mme Sophie PANTEL, M. Jean-Claude PIGACHE, M. René PRADEN, M. Laurent SUAU, M. André THEROND, M. Daniel TRAVIER, Mme Véronique ROSSI représentant M. Franck VINESSE.

Ayant donné mandat : M. Gilbert BAGNOL avait donné mandat à M. André THEROND, M. Bernard DELAY avait donné mandat à M. Henri COUDERC, M. Jacques VARET avait donné mandat à M. Daniel TRAVIER, M. François VELAY avait donné mandat à M. André THEROND.

Absents excusés : M. Éric BINET, M. Jacques BLANC, M. Denis BOUAD, M. André BOUDES, M. Michel CAPMAS, Général Pierre CHAVANCY, M. Henri CLEMENT, Mme Carole DELGA, Mme Sandrine DESCAGES, M. Jean FLAYOL, M. Jean-Pierre JASSIN, M. Didier KRUGER, M. Jacques PARADAN, Mme Anne-Caroline PREVOT, M. Serge RUMEBE, M. Hervé SAULIGNAC, M. Thomas VIDAL, M. Laurent WAUQUIEZ, M. Georges ZINSSTAG.

Présents avec voix consultative : M. Franck VINESSE représentant M. Hervé MALHERBE, préfet de la Lozère, commissaire du gouvernement, M. Philippe GALZIN, président du Conseil Economique, Social et Culturel, Mme Anne LEGILE, directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes, Mme Laurence DAYET, directrice adjointe de l'établissement public du Parc national des Cévennes, Mme Magali CHATEAU représentant Mme Astrid GASCHOT, agent comptable de l'établissement public du Parc national des Cévennes.

Vu l'article R.331-23 du code de l'environnement,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu le décret n° 2013-995 du 8 novembre 2013 portant approbation de la charte du Parc national des Cévennes, Sur proposition de la directrice de l'établissement public,

A délibéré ce qui suit :

Après un vote à l'unanimité, l'annexe 2016 de la convention de gestion du bien UNESCO, ci-annexée, est approuvée.

La directrice de l'établissement
public du Parc national des Cévennes

Anne LEGILE

Le Président du conseil d'administration
de l'établissement public du Parc national des
Cévennes

Henri COUDERC

ANNEXE - PROGRAMME 2016

1. Contribution générale à la gestion du Bien :

◦ Contribution à l'élaboration du plan de gestion

- Le Parc national participe aux groupes de travail qui ont la charge de préparer le plan de gestion 2015-2021, via l'implication de plusieurs chargés de mission de l'établissement public (agropastoralisme, valorisation du patrimoine, architecture / paysage, communication / tourisme, délégué territorial).

2. Protection et développement de l'agropastoralisme :

- Logement des bergers : en 2016, l'établissement public du Parc national va lancer la construction de 5 logements pour les bergers des troupeaux transhumants, à proximité immédiate de leur territoire d'estive :
 - ▲ Finiels (mont Lozère)
 - ▲ Mas Camargue (mont Lozère)
 - ▲ Mijavols (Can de l'Hospitalet)
 - ▲ Massevaques (Aigoual Nord)
 - ▲ Sommet de l'Aigoual
- Projet Life Mil'ouv sur les pratiques pastorales et la biodiversité
 - ▲ Ce projet, porté par le CEN LR, vise à faire évoluer les pratiques agro-pastorales dans le but de promouvoir la double exigence économique et écologique, conciliant production et bon état de conservation des habitats. Parmi les actions phares, un conseil éco-pastoral sera proposé à plus de 40 exploitants agricoles sur le territoire du PNC.
 - ▲ En 2016, le travail engagé se prolonge : diagnostics pastoraux et écologiques, ateliers techniques entre éleveurs et techniciens, conseils pastoraux pour une partie des exploitations ciblées.
- Lancement d'une étude architecturale pour la construction d'une bergerie d'estive expérimentale en bois en zone cœur. Afin de répondre à la demande d'un éleveur, une équipe d'étudiants de l'école des mines d'Alès, encadrés par une architecte du PNC, va proposer un modèle de bergerie en bois, prenant en compte de multiples dimensions : construction en bois local, intégration paysagère poussée, fonctionnalité, réversibilité, durabilité, énergie grise, confort thermique et hydro, ventilation naturelle, coût.
- Plusieurs projets de restauration pastorale sont à l'étude sur le territoire du Parc national (mont Lozère, causses, Aigoual). Le parc national soutient ces projets soit par le biais d'études techniques, foncières, écologiques et pastorales, soit par des financements, ou encore en assurant la maîtrise d'ouvrage sur ses propriétés (estives du Mont Lozère).

3. Protection et mise en valeur du patrimoine bâti :

◦ Dépôt d'un dossier de financement auprès du CGET dans le cadre de la convention Massif Central sur filières lauze et pierres sèches :

L'action consiste à consolider et maintenir les savoir-faire patrimoniaux, éléments emblématiques du Bien et particulièrement de la Lozère qui concentre une utilisation unique de ce matériau en France. Parmi les mesures concrètes :

- Action sur la formation / qualification des artisans (CQP lauze)
- Action visant à stimuler le marché et travail sur la réglementation
- Recherche et développement : expérimentation, thèse, travail sur les micros

carrières, usages contemporains

- *Communication et sensibilisation (colloque national, pierres clavées, calades).*

- *Appui à la consolidation des associations de professionnels de la lauze calcaire (ALC) et pierre sèche (ABPS), particulièrement sur le site de l'école nationale de la pierre sèche.*

- Mission d'inventaire du patrimoine bâti en cœur de parc national. En cohérence avec les campagnes d'inventaire menées par l'EICC sur les éléments du patrimoine bâti listés dans le dossier de candidature du Bien inscrit (stages EICC en 2014-2015), l'EPPNC se propose en 2016 de compléter cet inventaire par des éléments bâtis situés en cœur de parc, n'ayant pas été identifiés dans le dossier de candidature C&C et présentant un intérêt (critères de sélection relatifs à la conservation et valorisation). Ce travail sera mené sous la forme d'un stage de 5 mois (mai-septembre 2016)

- Mutualisation des données liées à l'inventaire du patrimoine bâti agropastoral : EICC et PNC prévoient la mise en place d'une base de données commune sur ce patrimoine. Cette base sera compatible avec les bases de données nationales GERTRUDE/RENABLE.

- Inventaire du patrimoine culturel immatériel agropastoral. L'EP PNC propose en 2016 une mission d'inventaire des travaux relatifs au patrimoine immatériel lié à l'agropastoralisme : travaux impulsés par l'EP depuis 40 ans, travaux menés indépendamment de l'EP sur le territoire PNC, et matériaux bruts de nature ethnographique plus erratiques (archives de l'établissement). Mission CDD de 6 mois de juillet à décembre 2016. Cette action s'inscrit en cohérence avec le projet en cours sur le territoire de Roquefort-Saint-Affrique.

4. Mise en découverte du Bien

- *Contribution à la réalisation d'une édition sur l'agropastoralisme des Causses et Cévennes :*

Au delà des données et informations rassemblées dans le dossier d'inscription du Bien, les différents opérateurs ont décidé de préparer un livre sur le thème de l'agropastoralisme. Il s'agit de produire un ouvrage grand public visant d'une part à expliciter le lien entre l'activité d'élevage et les milieux et les paysages et d'autre part de définir et débattre de ce que recouvre l'agropastoralisme aujourd'hui sur le territoire des Causses et des Cévennes. Le PNC apportera sa contribution pour la préparation de cette édition.

- *Interventions en milieu scolaire*

Une des missions du Parc national des Cévennes est de sensibiliser et éduquer en particulier les jeunes publics à la diversité et la richesse des patrimoines, pour que ceux-ci soient demain les meilleurs ambassadeurs et garants de leur protection. Dans le cadre de son programme d'EDD il développe chaque année des projets dans les établissements scolaires dont certains sont directement reliés enjeux de conservation et de valorisation du Bien Causses et Cévennes (patrimoine bâti, vautours, agro-pastoralisme, lectures de paysages...). Par ailleurs, le PNC développera avec l'Entente et d'autres partenaires des projets EDD; il participe à ce jour à la création d'une mallette pédagogique. Il veillera dans le cadre de son travail de coordination de l'EDD sur son territoire à proposer des projets portant spécifiquement sur les enjeux de ce Bien.

- *Création d'une exposition « des paysages et des hommes »*
Dans le cadre de l'édition 2016 du festival nature sur le thème « des paysages et des hommes », il s'agit d'une exposition temporaire itinérante grand-public composée de 14 panneaux, de tablettes médias et de tables d'expression .
Cette exposition est co-construite avec l'Entente, complémentaire de celle préparée par l'Entente sur l'Observatoire Photographique des Paysages : présentation des grandes entités paysagères du territoire Parc national des Cévennes et des dynamiques naturelles et humaines qui agissent sur leur évolution dans le temps. Cette exposition sera présentée à partir de mai 2016 dans les principaux lieux d'accueil du public sur le territoire.

- *Programme d'animations du Festival Nature 2016 sur le thème « des paysages et des hommes »*
Au regard de la thématique 2016, ce programme s'inscrit complètement dans la valorisation et l'animation du Bien Causses et Cévennes. Ces animations concernent notamment des lectures de paysages, des rencontres d'acteurs de la « construction des paysages » (éleveurs, artisans pierre sèche, exploitants de cultures en terrasses...). Des événements sont plus spécifiquement soutenus et valorisés par le Festival Nature : carto-parties pour un inventaire participatif des attributs du Bien, transhumances et rencontres de bergers, journée de la laine...

- *Mise en place et animation de lieux d'interprétation :*
 - *Des rendez-vous hebdomadaires du Parc en juillet et août sur les sentiers d'interprétation du Villaret sur le Causse Méjean, de Mas Camargues sur le Mont Lozère ou de Barre des Cévennes dans la vallée française en lien avec les thématiques liées à l'agropastoralisme (habitat, paysages, agriculture, milieux naturels...).*
 - *Sentiers d'interprétation : rénovation du sentier d'interprétation de la Pelouse à Finiels.*
 - *Intégration d'une approche sur les paysages de l'agropastoralisme dans les dispositifs d'interprétation plus larges en projet : groupe de travail sur la maison du Mont Lozère et le musée avec en particulier une thématique dominante affirmée sur l'agropastoralisme et les paysages, exposition permanente à La Serreyrède en place au printemps 2016.*
 - *Musées: lancement d'une étude de programmation pour la requalification de la Maison du mont Lozère, dans laquelle le musée du mont Lozère (musée de France) conserve une collection très étroitement liée au patrimoine agro-pastoral. Sur la base des travaux préparatoires à cette étude et dans l'attente d'un programme scientifique et culturel plus précis, ce site se positionne d'ores et déjà comme l'un des lieux phares de mise en découverte et d'interprétation du Bien inscrit les Causses & les Cévennes.*
 - *Partenariat autour d'un projet d'inventaire participatif du patrimoine bâti agropastoral : projet visant principalement un objectif de sensibilisation à ce patrimoine sous la forme d'une initiation à la cartographie. En 2016 une phase de test d'un inventaire sous la forme de « carto parties » sera initiée. L'évolution vers une démarche plus ambitieuse visant l'acquisition de données est envisagée en phase 2. Partenaires impliqués : PNC, CD48, EICC. Projet porté par l'association En chemin.*